

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 11 juillet 2022 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 25      Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 5 juillet 2022 s'est réuni le lundi 11 juillet 2022 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, SORIN Christian, MARCHAND Emmanuelle, MILHAC Michel, CARDOIT Patrick, VERDIER Françoise, PASCAL Alain, Adjoint. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, CHASTAING Séverine, NOSMAS Karen, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, GUILBAUD Valérie, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, HAY Florence, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CARUHEL Maud, REY- LE MEUR Noëlli, FIGUES Fatima, BORDERIE Sophie, GASSER Anne-Laure, FEYRIT Pierre, PORTMANN Pascal, PREVOT Jérémie,

Pouvoirs : de CARUHEL Maud à CARDOIT Patrick, de REY- LE MEUR Noëlli à PASCAL Alain, de FIGUES Fatima à CILLIERES Charles, de BORDERIE Sophie à HOCQUELET Joël, Maire, de GASSER Anne-Laure à NOSMAS Karen, de FEYRIT Pierre à Jean-Claude FEYRIT, de PREVOT Jérémie à FRANCIS Stéphane.

-----

**E.04  
Création de la « Commission PLU »**

Le règlement intérieur du Conseil municipal autorise la création de commission Ad'hoc sur tout sujet.

Lors de la dernière réunion du conseil, par délibération n°2022. D.08 du 14.06.2022, la révision du Plan Local d'Urbanisme a été adoptée.

Compte-tenu de l'importance de cette démarche, il est proposé la création d'une commission dédiée au sujet, dénommée « Commission PLU », présidée de droit par Monsieur le Maire et composée de neuf membres. Sa composition respectera la proportionnalité de celle du Conseil municipal : Monsieur le Maire, 6 membres de la majorité et deux de l'opposition.

### Le Conseil municipal après en avoir délibéré

- Décide** la création de la « Commission PLU »
- Décide** qu'elle sera composée, en plus de Monsieur le Maire, de 8 membres,
- Désigne** ses membres :
- Michel MILHAC
  - Séverine CHASTAING
  - Didier DUBRANA
  - Dominique MARTIN
  - Karen NOSMAS
  - Stéphane BLANCHARD
  - Martine CLAZAVARA
  - Valérie PERALI
- Autorise** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer ledit règlement ainsi que tout document relatif à la présente délibération

Votants : 32 - Abstention : 00 Exprimés : 32 - Contre : 00 - Pour : 32 -  
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 12 juillet 2022

Le secrétaire de séance  
Patrick CARDOIT



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 18.07.2022  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 18.07.2022..

Le Secrétaire de séance  
Patrick CARDOIT



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET

